

Nathalie Bicaïs: « Avec l'investiture UMP, je gagne! »

L'ancienne adjointe d'Arthur Paecht a officiellement lancé sa campagne, samedi, en vue des municipales de mars 2014. Elle se dit « légitime et déterminée » à aller au bout de sa candidature

Costume noir, écharpe rouge et slogan « Parce que La Seyne » aux accents rugbyistiques... « Rien à voir avec le RCT », plaisante Nathalie Bicaïs qui assure s'intéresser plutôt à ce qui se passe de côté ci de la rade. Samedi matin, entourée de ses proches, de ses amis, mais aussi de quelques colistiers en puissance, l'architecte a officiellement lancé sa campagne en vue des prochaines élections municipales.

Une réunion publique organisée dans son QG de toujours : la maison de sa mère, située sur la corniche de Tamaris.

« Des restructurations en mairie »

Dans son discours l'ex-responsable varoise du Modem, désormais encartée à l'UMP, a tout d'abord effectué une charge en règle contre la municipalité sortante, accusée de naviguer à vue. « *Marc Vuillemot vante aujourd'hui les mérites des partenariats public-privé alors qu'il a cassé en début de mandat la convention qui aurait permis de réaliser un parking aux Espla-*



« Aujourd'hui les gens attendent du changement, une nouvelle génération, des femmes... J'estime avoir toute ma place », martèle Nathalie Bicaïs, désormais entièrement tournée vers 2014.

(Photos Eric Estrade)

geolles ».

Autre cheval de bataille : les frais de fonctionnement qu'elle juge trop élevés. « *Ils correspondent à*

52 % du budget communal, voire 56 %, suivant les chiffres. C'est beaucoup trop. Il faut envisager des restructurations en mairie. »

Après avoir brossé quelques problématiques seynoises traditionnelles (circulation, stationnement, redynamisation du centre ancien), l'artiste revient également à ses sujets de prédilections : le patrimoine. « *La ville a une histoire extraordinaire. Que ce soit l'héritage de Michel Pacha ou l'aventure des Chantiers. Tout cela peut-être valorisé. Il y a un potentiel touristique fort. La Seyne peut devenir une vitrine de la Méditerranée.* »

« Il faut tracer un cap »

Plus largement, la désormais candidate estime qu'il faut tracer un cap et s'y tenir. « *Les Seynois élisent toujours des maires par défaut, ce qui entraîne des alternances. Il faut enfin leur présenter un projet global.* »

Préparer un projet cohérent, c'est justement l'objectif de l'association « *Parce que La Seyne* » (présidée par Gérard Beccaria),

Envers et contre tous ?

Nathalie Bicaïs effectue son entrée en campagne, alors qu'à droite, la question de l'investiture UMP est encore loin d'être réglée. Interrogée sur les autres prétendants, elle préfère ironiser et se présente comme la seule candidate seynoise : « *Je constate qu'il y a actuellement un débat entre un Toulonnais (J.-P. Colin, Ndlr) et un Parisien (Daniel Canepa) arbitré par un Six-Fournais (Jean-Sébastien Vialatte).* »

Sur ses rapports avec le député de la 7^e circonscription, Nathalie Bicaïs entend mettre les choses au point : « *J'ai toujours été claire avec le député Jean-Sébastien Vialatte. Dès 2009, je lui ai dit que je serais prête à m'effacer s'il se présentait à La Seyne. Comme ce n'est pas le cas, je suis candidate.* »

Mais le serait-elle encore, si l'UMP devait investir un autre qu'elle? Nathalie Bicaïs ne veut pas envisager cette hypothèse. « *Aujourd'hui les gens attendent du changement, une nouvelle génération, des femmes... J'estime avoir toute ma place. J'ai à la fois la légitimité et la détermination. Avec l'investiture UMP, je gagne!* »

qui accompagnera Nathalie Bicaïs dans la campagne. Des permanences seront désormais assurées tous les samedis matin et des ateliers thématiques vont plancher sur différents sujets d'actualité afin de formuler des propositions concrètes. Mais si la candidate assure avoir déjà quelques idées précises, en tête : « *mais je ne veux pas en parler trop tôt.* » C'est vrai qu'il y a de la concurrence.

CHRISTOPHE GAIGNEBET
cgaignebet@varmatin.com

L'affaire de l'affiche, acte II ?

« Vous avez été nombreux à me demander de remettre une affiche, là voilà ! » Dans un sourire, Nathalie Bicaïs montre du doigt le panneau à son effigie qui fait face à la baie de Tamaris. « *Avec l'ancien maire, elle m'avait valu quelques ennuis... nous verrons avec celui-ci ce qu'il en est...* »

De fait, fin 2007, en pleine campagne pour les municipales⁽¹⁾, l'« affaire de l'affiche » défraye la chronique. La candidate écope d'un procès-verbal. Motif : l'installation d'une pancarte dans cette zone patrimoniale contreviendrait aux règles

d'urbanisme.

La candidate s'émeut dans la presse, ouvrant la voie à quelques échanges tendus avec Arthur Paecht.

Finalement, devant le montant de l'amende (90 euros par jour) la candidate cède. Mais l'affiche n'est pas retirée en catimini. Au contraire, elle donne à Nathalie Bicaïs l'occasion d'un dernier buzz : au cours d'une petite cérémonie, la pancarte est symboliquement recouverte d'un voile, La municipalité actuelle est prévenue...

1. Nathalie Bicaïs est alors tête de liste Modem

